



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2016-18

Objet : Délibération portant autorisation donnée au Président de signer les conventions d'utilisation de la salle socioculturelle et de la salle de sports multi activités de la commune de Tresses.

Conseillers en exercice	30	Pour	27
Conseillers présents	24	Contre	0
Quorum	16		
Conseillers représentés	3		
Suffrages exprimés	27		
Date de convocation	29/III/2016	L'an 2016, le 5 avril à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement convoqués se sont réunis en la Mairie de Tresses, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE	
Date d'affichage	30/III/2016		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Christian SOUBIE**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux		Jean-François JAMET
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Françoise IMMER	Pompignac		Denis LOPEZ (absent)
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Evelyne LAVIE	Sallebœuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac	X	
Denis LOPEZ	Pompignac		
Francis MASSE	Pompignac		Frédéric COUSSO
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Sallebœuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20160407-2016-18-AI
Date de télétransmission : 07/04/2016
Date de réception préfecture : 07/04/2016

Affiché, le 07 AVR. 2016

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE



J.P. Soubie

N° 2016-18

Objet : Délibération portant autorisation donnée au Président de signer les conventions d'utilisation de la salle socioculturelle et de la salle de sports multi activités de la commune de Tresses

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 29 mars 2016

Rapport de synthèse :

La Commune de Tresses a décidé la création d'une salle de sports multi-activités et d'une salle socioculturelle pour ses besoins directs. Toutefois, l'analyse poussée des besoins met en exergue le fait que les associations utilisatrices rayonnent très largement au-delà du territoire communal.

De plus, en l'absence d'équipements culturels et sportifs spécifiques, certaines associations ayant leur siège dans d'autres communes, sont amenées à solliciter ponctuellement les communes avoisinantes pour obtenir des disponibilités relatives à l'organisation d'évènements ou des spectacles. Enfin, la communauté de communes des Coteaux Bordelais elle-même sollicite chaque année la commune pour l'organisation de sa saison culturelle ou pour y effectuer des activités en rapport avec ses compétences, notamment sur la petite enfance et la jeunesse.

Dans ces circonstances, la commune propose d'organiser par les présentes conventions (document joint) la mutualisation d'utilisation de la salle de sports multi-activités et de la salle socioculturelle entre les principales collectivités concernées sur les plans culturels et sportifs et dont la gratuité est un élément central.

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'autoriser le Président à signer les conventions d'utilisation de la salle des sports multi-activités et de la salle socioculturelle de la commune de TRESSSES.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 5 avril 2016

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20160407-2016-18-AI
Date de télétransmission : 07/04/2016
Date de réception préfecture : 07/04/2016

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE

